



République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le C2D, un partenariat au service du développement

**MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE,
DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DU SERVICE CIVIQUE**

**Bureau de Coordination des Programmes Emploi
(BCP-Emploi)**



PROJET C2D EMPLOI DES JEUNES

Financement C2D :
Convention d'Affectation N° CCI 1201 02 Y

TERMES DE REFERENCE

**Evaluation finale du projet de renforcement de
l'employabilité de 548 jeunes à travers l'insertion
dans les Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité
de Main d'Œuvre (THIMO) dans le District d'Abidjan**

Janvier 2017

1. Contexte et Justification

Dans le cadre du Contrat de Désendettement et de développement (C2D) signé entre la République de Côte d'Ivoire et la République Française, l'Agence Française de Développement (AFD) a octroyé au Gouvernement ivoirien, une subvention d'un montant de 15.550.000 d'euros en vue de financer le Projet C2D Emploi des Jeunes.

Ce projet vise d'une part, à promouvoir l'emploi à travers le financement de dispositifs d'insertion par l'activité sociale et par l'activité économique, et d'autre part, à apporter un appui institutionnel à la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi. Le Projet comprend trois (3) composantes:

- Composante 1 – Renforcement de l'employabilité des jeunes ;
- Composante 2 – Développement de l'entrepreneuriat ;
- Composante 3 – Appui institutionnel.

La gestion du projet est assurée par le Bureau de Coordination des Programmes Emploi (BCP-Emploi) qui a également la responsabilité de la mise en œuvre du Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences (PEJEDEC) financé par la Banque Mondiale et du Projet d'Insertion Socio-Économique des populations vulnérables de l'Ouest de la Côte d'Ivoire (PRISE), financé par le Gouvernement Japonais.

Les activités opérationnelles sont conduites par des agences d'exécution dans le cadre de conventions signées avec le BCP-Emploi. Les composantes 1 et 2 sont mises en œuvre par des structures partenaires publiques ou privées.

L'ONG DEAMCOVIE¹ fait partie des structures sélectionnées pour la mise en œuvre de la composante 1. A cet effet, une convention de partenariat pour le renforcement de l'employabilité de 548 jeunes, à travers l'insertion dans les travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre dans le district d'Abidjan, a été signée avec le BCP-Emploi (date).

De manière spécifique, il s'agissait pour l'ONG DEAMCOVIE de mettre en œuvre un projet visant à offrir un emploi temporaire à des jeunes bénéficiaires issus des milieux urbains, très éloignés de l'emploi (jeunes analphabètes, peu ou pas du tout qualifiés) dans le domaine de l'assainissement et de la salubrité urbaine (gestion des ordures ménagères, gestion des déchets plastiques, entretien des espaces publics et privés) et dans le domaine de la voirie (curage des caniveaux, balayage des rues), et ce afin de faciliter leur insertion professionnelle.

Après une année d'exécution, et conformément à son dispositif de suivi-évaluation, le BCP-Emploi souhaite réaliser l'évaluation finale du projet conduit par cette ONG.

¹ DEAMCOVIE : Développement et Amélioration des Conditions de Vie

Les présents TDR ont pour but de recruter un consultant individuel en vue de la réalisation de cette mission d'évaluation finale du projet de renforcement de l'employabilité de 548 jeunes à travers l'insertion dans les travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre dans le district d'Abidjan mis en œuvre par l'ONG DEAMCOVIE.

2. Description du projet mis en œuvre par l'ONG DEAMCOVIE

Le projet vise deux grands objectifs :

- (i) Réduire la vulnérabilité des jeunes hommes et femmes au chômage en leur donnant la possibilité d'avoir un emploi temporaire et partant, un revenu,
- (ii) Améliorer l'état de salubrité des voies de circulation et des gares routières des Communes de Yopougon, Abobo et Adjamé.

Objectif 1 : Réduction de la vulnérabilité des jeunes hommes et femmes au chômage en leur donnant la possibilité d'avoir un emploi temporaire et un revenu

Cet objectif devait s'appuyer sur (i) une indemnité de mise en activité fixée à 2 500 F CFA par journée d'activité octroyée à chaque jeune et virée à la fin du mois sur un compte bancaire ouvert par ce dernier (ii) et des mesures d'accompagnement des jeunes vers l'emploi permanent à travers les formations sur les techniques de recherche d'emploi salarié et sur les techniques de création et gestion d'Activités Génératrices de revenu (AGR).

Les jeunes devaient bénéficier également d'une visite médicale, d'une assurance accident et de vaccination contre les principales maladies qui pouvaient être associées à leurs activités (tétanos, choléra, fièvre typhoïde...).

Objectif 2 : Améliorer l'état de salubrité des voies de circulation et des gares routières des Communes de Yopougon, Abobo et Adjamé.

Cet objectif devait s'appuyer sur les opérations de salubrité dans les gares officielles et informelles des communes de Yopougon, Abobo et Adjamé sur six (06) mois à travers des opérations de curage de caniveaux, désherbage, nettoyage, pré collecte et enlèvement des ordures. Il devait prendre en compte la sensibilisation des automobilistes et des passagers à la salubrité, la réduction des déchets sur les voies de circulation causés par les usagers de transports en commun, la collecte des sachets plastiques et l'installation des comités de salubrité dans les gares routières.

3. Objectifs de la mission

3.1. Objectifs principaux

L'objectif principal de la mission est d'établir le bilan global de la performance du projet, de mesurer sa contribution à l'amélioration de l'employabilité des jeunes bénéficiaires, sa contribution à l'amélioration de l'état de salubrité des gares et de faire des recommandations pour une intervention ultérieure sur un nouveau financement du C2D.

3.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agira de :

1. Examiner la pertinence de l'action au regard des objectifs et enjeux déterminés au départ
 - Correspondance avec les besoins/attentes des bénéficiaires, du gouvernement, ...
 - Concordance avec les autres projets THIMO (AFD ou autres bailleurs) ;
2. Apprécier l'efficacité (degré d'atteinte des objectifs) du projet et analyser les écarts pour chaque objectif ;
3. Analyser l'efficacité du projet (adéquation entre les ressources et les réalisations du projet) ;
4. Apprécier l'impact du projet sur la base du cadre logique. Etudier les retombées des interventions du projet THIMO sur le renforcement de l'employabilité des bénéficiaires et la salubrité des gares routières couvertes, en s'appuyant des indicateurs. Proposer une révision du cadre logique et des outils de collectes pour de prochaines interventions ;
5. Analyser la pérennité des activités mises en œuvre par le projet en matière d'amélioration de la salubrité et de renforcement de l'employabilité des jeunes ;
6. Apprécier la valeur ajoutée apportée par le -projet en matière d'insertion des jeunes et documenter les stratégies clés d'intervention du projet qui ont concouru à l'atteinte des objectifs ;
7. Apprécier la performance des parties prenantes.

Enoncer des recommandations en vue d'une possible poursuite du projet ou d'une 2^{ème} phase avec de nouveaux bénéficiaires. Distinguer au minimum deux types de recommandations attendues (1) opérationnelles (2) suivi-évaluation.

Il conviendra d'analyser la valeur ajoutée du recours à une ONG, au niveau de l'employabilité, par rapport à la plateforme de service intervenant

également sur les THIMO sur le projet C2D Emploi, sur la base des informations collectées par le BCPE (rapports de missions, indicateurs de suivi) et des entretiens et des visites avec la PFS CI et une antenne locale.

L'analyse devra prendre en compte de manière transversale les aspects de genre.

4. Etendue de la mission d'évaluation

L'objet de la mission d'évaluation est de manière générale d'informer les parties prenantes au projet (l'AFD, Gouvernement, BCP-Emploi, DEAMCOVIE, Les responsables des gares routières, notamment) sur la pertinence, la performance et les progrès réalisés par le projet vers l'atteinte des résultats escomptés.

Les éléments à évaluer sont synthétisés dans le tableau suivant :

N°	Objectifs	Questions clés à adresser
1	Examiner la pertinence de l'action au regard des objectifs et enjeux déterminés au départ	<ul style="list-style-type: none"> - Les interventions du projet sont-elles conformes aux priorités nationales, aux objectifs du C2D, aux priorités des autres parties prenantes : Responsables des gares, syndicats de transport, bénéficiaires, etc. ? - Le cadre des résultats (indicateurs) défini est-il pertinent et adapté pour la mesure des résultats ? - Dans quelle mesure le projet - a-t-il contribué à la promotion du genre dans les interventions ? - Quels sont les points forts et les faiblesses au niveau de la conception ? - Quelle est la valeur ajoutée de recourir à une ONG plutôt qu'aux plateformes de service (PFS)
2	Apprécier l'efficacité (degré d'atteinte des objectifs) du projet et analyser les écarts pour chaque objectif (et éventuels effets non attendus);	<ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les réalisations du projet en matière de renforcement de l'employabilité des bénéficiaires (taux de participation, usage du revenu, nombre de création d'AGR, etc.) ; - Quelles sont les réalisations en termes d'amélioration de la salubrité des gares ? - Quels sont les résultats obtenus pour chaque objectif du projet ? - Quelles sont les écarts d'efficacité (entre prévisions et réalisations des indicateurs de performance) ? et qu'est ce qui explique les écarts constatés ? - Quelles sont les défis rencontrés à chaque étape de mise en œuvre du projet et comment ont-t-ils été adressés et réglés ? - La contribution du projet en matière de stratégie de

N°	Objectifs	Questions clés à adresser
		<p>création d'emplois a-t-elle été efficace (qualité et quantité)?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les facteurs (internes et externes) significatifs ayant influencés la mise en œuvre et les résultats ? Préparation du projet, mise en œuvre, suivi et évaluation, gestion financière et décaissement, passation des marchés ? Analyse du profil des bénéficiaires ciblés en comparaison à ceux ayant effectivement participé au programme. - Quelles sont les forces et faiblesses des interventions de DEAMCOVIE en relation avec l'atteinte des objectifs du projet ? - Quelles sont les limites du projet ?
3	Analyser l'efficience du projet (adéquation entre les ressources et les réalisations du projet) ;	<ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les ressources (humaines, financières, matérielles et informationnelles) employées par DEAMCOVIE pour la mise en œuvre de ces activités ? Les ressources étaient-elles suffisantes par rapport aux résultats atteints ? - La gestion de ces ressources matérielles et financières a-t-elle été satisfaisante par rapport à la mise en œuvre des activités et l'atteinte des objectifs du projet ; - Les circuits de paiement de bénéficiaires ont-ils donné satisfaction ? Analyser leurs coûts d'intervention ; - Quels sont les taux de réalisation financière du projet pour chaque rubrique de dépenses ? Quels sont les écarts et dépassements constatés ? Qu'est-ce qui les explique ? - Quelles sont les forces et faiblesses de DEAMCOVIE dans l'utilisation des ressources ? - Le dispositif de suivi des bénéficiaires par DEAMCOVIE était-il approprié (activités terrain et activités post-THIMOs)?
4	Apprécier l'impact ² du projet sur la base du cadre logique.	<ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les stratégies et activités mises en œuvre par DEAMCOVIE dans l'amélioration de l'insertion des jeunes et de l'état de salubrité des gares ? - Comment ces stratégies et ces activités ont contribué à l'insertion des jeunes et à l'amélioration de la salubrité ? - Quel est le niveau de satisfaction des différents

² Par impact on entend ici « les effets positifs et négatifs, directs ou indirects, intentionnels ou non, induits par le projet.»

N°	Objectifs	Questions clés à adresser
		<p>acteurs clés du projet par rapport aux résultats atteints ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser les usages des comptes ouverts par les bénéficiaires, les usages du revenu, le regard des jeunes sur les institutions de microfinance (confiance/méfiance), la gestion du compte. - Effets en termes de création d'AGR et insertion socio-professionnelle - Constitution d'un sentiment d'appartenance à un groupe - Relations d'autorité, taux de participation, mécanismes d'information des jeunes utilisés par l'ONG...
5	Analyser la pérennité des activités mises en œuvre par le projet en matière d'amélioration de la salubrité et de renforcement de l'employabilité des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les stratégies de pérennisation mises en œuvre par le projet pour l'insertion des jeunes ? - Quels sont les mécanismes mis en place pour assurer la pérennisation des activités développées au niveau des gares routières bénéficiaires ? - Quel a été le degré d'appropriation du projet par le Gouvernement, les acteurs publics et privés, notamment les gares routières ? - Quelles sont les forces et faiblesses du projet en relation avec la pérennisation des interventions ?
6	Apprécier la valeur ajoutée apportée par le projet THIMO de DEAMCOVIE et documenter les stratégies clés d'intervention du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle a été la valeur ajoutée du projet dans la mise en œuvre des THIMO en Côte d'Ivoire, l'amélioration de l'insertion des jeunes et la salubrité des gares routières ? - Quelles sont les stratégies utilisées qui ont le plus concouru à l'atteinte des objectifs du projet ? - Quelles sont les forces, faiblesses, leçons apprises et recommandations qui découlent de la mise en œuvre de ces stratégies ?
7	Apprécier la performance des parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> - Comment les parties prenantes (Etat, AFD, BCP Emploi, Responsables des gares, etc.) ont été impliquées dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation programmatique et fiduciaire ? - Les parties prenantes ont-elles pleinement joué leur rôle ? - Quelles sont les forces, faiblesses et leçons apprises de l'implication des parties prenantes dans les résultats du projet ?

5. Tâches du consultant

Dans le cadre de la mission d'évaluation, le Consultant aura pour principales tâches :

- Proposer un protocole de l'étude incluant :
 - la méthodologie de l'évaluation y compris la matrice d'évaluation, le questionnaire évaluatif, les outils de collecte de données pour chaque objectif spécifique en distinguant données existantes et données à collecter
 - un chronogramme détaillé de l'évaluation
 - les livrables de l'évaluation
- Produire les différents rapports/compte rendu d'étape de l'évaluation ;
- Restituer le rapport aux différentes parties prenantes ;
- Produire le rapport final de l'évaluation (intégrant les observations de l'AFD).

6. Etapes clés de la mission

La mission d'évaluation se déroulera selon les étapes suivantes :

- Réunion de démarrage de la mission ;
- Elaboration et validation du protocole de l'évaluation y compris le budget ;
- Réunion de validation du protocole de l'évaluation ;
- Collecte et analyse des données ;
- Production d'un aide-mémoire retraçant les principales conclusions des visites terrains lors de la collecte de données ;
- Elaboration et restitution du rapport préliminaire au BCP-Emploi et l'AFD ;
- Restitution du rapport provisoire aux parties prenantes Elaboration et transmission du rapport final et des outils de l'évaluation.

7. Méthodologie

Le consultant devra proposer dans son offre un protocole qui fournit des détails sur sa compréhension des TDR en indiquant la manière dont chaque question d'évaluation sera abordée. Il devra développer des critères pour systématiquement tester les questions d'évaluation.

La méthodologie d'évaluation devra épouser à la fois une approche qualitative et quantitative. Les instruments de collecte de données devront inclure la revue documentaire, des interviews, des focus-groups, l'observation directe. Le Consultant devra aussi exploiter les bases de données des rapports produits tout au long du projet (rapport trimestriel, rapports financiers, rapports de fin de projet, ...).

8. Livrables

Le consultant devra produire les rapports suivants :

- un protocole de l'évaluation incluant la méthodologie de l'évaluation y compris la matrice d'évaluation ; les outils de collecte de données ; un chronogramme détaillé de l'évaluation et les livrables de l'évaluation ;
- Un rapport provisoire dont le but est de partager les résultats aux différentes parties prenantes lors de la restitution ;
- Le rapport final d'évaluation qui prend en compte toutes les suggestions et recommandations formulées lors de la restitution du rapport provisoire.

9. Profil du consultant

L'évaluation sera conduite par un consultant individuel ayant une bonne connaissance du domaine de l'emploi.

Celui-ci devra justifier des qualifications suivantes :

- Être de niveau minimum BAC + 4 en Sciences Economiques, Droit, Sociologie, Gestion des projets, Statistiques ou tout autre domaine équivalent ;
- Justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle en matière de suivi-évaluation.
- Disposer d'au moins une expérience en matière d'évaluation de projet THIMO ou projet d'insertion des jeunes;
- Avoir exécuté au moins deux (2) missions d'évaluation ou d'audit technique de programme / projet de développement financé par les bailleurs internationaux (AFD, Banque Mondiale, BAD, Organisations du système des Nations Unies...) au cours des cinq (5) dernières années. Une expérience en matière d'évaluation de projet THIMO ou projet d'insertion des jeunes serait un atout ;
- Avoir une parfaite maîtrise de la langue française (oral et écrit).

10. Constitution et dépôt des dossiers de manifestation d'intérêt

Les consultants intéressés devront soumettre un dossier de manifestation d'intérêt en langue française, en quatre (4) exemplaires comprenant une proposition technique et une proposition financière.

La proposition technique devra comprendre :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur du BCP-Emploi ;

- un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat dispose des qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour la mission, avec mention de la liste des références de prestations similaires et d'expériences de missions comparables ;
- une copie des attestations ou certifications justifiant de l'expérience et de l'exécution de missions similaires ;
- une copie du diplôme requis) ;
- une Note technique présentant sa compréhension de la mission, sa méthodologie et son plan de travail assorti d'un chronogramme détaillé ainsi que ses éventuelles observations sur les termes de référence de la mission.

NB : Toute expérience non justifiée par une attestation ou tout document probant ne sera pas prise en compte.

La proposition financière devra être détaillée et préciser :

- les honoraires ;
- et éventuellement les frais remboursables.

Les dossiers de manifestation d'intérêts doivent être déposés, au plus tard le à 10 heures, à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé avec la mention « Recrutement d'un consultant individuel pour l'évaluation finale du projet de renforcement de l'employabilité de 548 jeunes à travers l'insertion dans les travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre dans le district d'Abidjan ».

L'adresse de dépôt des dossiers de manifestation d'intérêts est la suivante :

Secrétariat du Bureau de Coordination des Programmes Emploi (BCP-Emploi)
Abidjan – Cocody II Plateaux, derrière le restaurant BMW,
à proximité de l'Ambassade de Mauritanie
06 BP 2281 Abidjan 06, Rue K35, Villa 412
Tél : 22 411 184 / 22 514 270

Tout dépôt de manifestation d'intérêt devra être enregistré sur la fiche de réception disponible à cet effet au Secrétariat du BCP-Emploi.

11. Procédure et méthode de sélection

Un(e) consultant(e) individuel(le) sera retenu(e), après avis de non objection de l'AFD, en fonction de ses qualifications et expériences pertinentes et sa capacité à réaliser pleinement la mission.

La procédure de sélection consistera essentiellement en l'évaluation des propositions techniques des consultants individuels afin d'apprécier d'une part, leurs qualifications et expériences sur la base de leur CV, et d'autre part, leurs compétences, capacités et aptitudes à réaliser la mission sur la base de leur Note technique.

Ainsi, la phase d'évaluation des CV sera notée sur 40 points tandis que la phase d'évaluation des Notes techniques sera notée sur 60 points, soit une Note Finale sur 100 points. Par la suite, les candidats seront classés par ordre de mérite suivant les notes finales obtenues et le candidat classé en première position sera retenu pour la mission, sous réserve que sa note finale soit au moins égale à 60 sur 100.

Après l'avis de non objection de l'AFD sur le rapport d'évaluation des propositions techniques, le consultant retenu sera invité à une séance de négociation en vue de l'attribution du contrat. A cet effet, la proposition financière transmise par le Consultant en même temps que sa proposition technique servira de base aux négociations financières.

Le projet de contrat négocié entre les parties sera soumis à l'avis de non objection de l'AFD.

12. Durée de la mission

La durée de la mission est estimée à un maximum de 45 jours ouvrables à compter de la date de délivrance de l'ordre de service de démarrer.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES DOCUMENTS ET DES STRUCTURES

LISTE INDICATIVE DES DOCUMENTS MIS A LA DISPOSITION DU CONSULTANT

- Convention de partenariat
- Rapport de fin de projet
- Rapports trimestriels d'activités de l'ONG
- Rapports des états financiers
- Base de données des postulants/ Bénéficiaires
- Fiches mensuelles
- Rapport de supervision du BCP-Emploi
- Fiches d'enrôlements des bénéficiaires
- Comptes rendus de réunion
- Etc.

LISTE INDICATIVE DES STRUCTURES A RENCONTRER

- DEAMCOVIE
- PFS-CI
- BCP-Emploi
- Agence Emploi Jeunes
- ANASUR (Agence Nationale de Salubrité)
- SOGEGAR –Abobo
- Coordination des gares routières
- Mairies de Yopougon, Abobo et Adjamé
- Ministère en charge de l'Emploi
- Ministère en Charge de la Salubrité

Annexe 2 : BREVE PRESENTATION DU PROJET

1. Contexte et justification

Principal pôle économique et démographique de la Côte d'Ivoire, l'agglomération d'Abidjan compte actuellement une population d'environ trois millions et demi d'habitants, soit près de 20 % de la population totale du pays. Le parc automobile abidjanais (plus de 160 000 véhicules) s'est sensiblement accru depuis la libéralisation en 1996 de l'importation des véhicules d'occasion.

Le système de transport en commun d'Abidjan s'est progressivement construit et développé autour des principales composantes suivantes :

- La SOTRA qui exploite actuellement un parc estimé à 650 autobus.
- Les minibus communément appelés « gbakas » qui sont évalués à 3000.
- Les taxi-villes communément appelés « woro-woro » dont les effectifs sont estimés à 4.500 véhicules.
- Le parc de taxis-compteurs évalué à 8.000.
- Le transport lagunaire effectué par la SOTRA au moyen d'un parc de dix-huit bateaux-bus.

Le manque d'infrastructure de collecte, ou tout simplement la mauvaise habitude a amené la plupart d'entre nous, conducteurs ou passagers, un jour, à baisser la vitre de notre voiture et à jeter sur la route un encombrant déchet. Ce réflexe, fortement ancré dans la conscience des usagers, est une source non négligeable d'insalubrité. Chaque jour des papiers d'emballage, des résidus d'aliments, des bouteilles, etc. sont déversés sur nos routes notamment par les passagers des véhicules de transport en commun. Aussi les « gares aménagées » pour faciliter la desserte des différentes communes d'Abidjan sont également une importante source d'insalubrité.

Il était donc impérieux qu'une solution concrète soit mise en place afin d'endiguer ce phénomène. C'est dans cette perspective que l'ONG DEVELOPPEMENT ET AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE (DEAMCOVIE), initie l'opération « gardons nos routes et gares routières propres » relatif au domaine d'action la salubrité urbaine (*gestion des ordures ménagères, gestion des déchets plastiques, entretien des espaces publics et privés*). Car le secteur de la salubrité est absorbant. Il emploie beaucoup les jeunes

La présente proposition définit les objectifs, la méthodologie et le coût de cette opération.

2. Objectifs

- Objectif général :

Améliorer l'état de salubrité des voies de circulation et des gares routières des Communes de Yopougon, Abobo et Adjamé.

- Objectifs spécifiques :

- 1) Sensibiliser les automobilistes et les passagers à la salubrité ;
- 2) Réduire les déchets sur les voies de circulation causés par les usagers de transports en commun,
- 3) Inciter les automobilistes à disposer des matériels de collecte des déchets dans leurs véhicules ;
- 4) Rendre nos gares routières salubres.
- 5) Collecter les sachets plastiques dans les gares

3. Zone géographique

La réalisation du projet aura lieu dans les 3 communes de Yopougon, Abobo et Adjamé. Le projet va se dérouler en relation étroite avec les Mairies des communes concernées.

4. Identification des sites

Cette opération de salubrité se déroulera tant dans les gares officielles que dans les gares informelles des communes de Yopougon, Abobo et Adjamé sur six (06) mois après le lancement officiel.

5. Durée : 12 mois d'exécution :

- 3 mois pour la sensibilisation, et la sélection des jeunes.
- 6 mois pour les THIMO et formation
- 3 mois pour la finalisation (actions d'insertion et de clôture du projet)

6. Articulations du projet

Trois grandes phases caractériseront le projet :

- Avant l'opération

C'est la phase de préparation. Elle consistera à informer les populations des 3 Communes, les Transporteurs et les partenaires sur les enjeux du projet. Elle sera marquée par : Rencontre d'échanges entre le PEJEDEC, l'ONG DEAMCOVIE, les mairies, le Ministère de la Salubrités les transporteurs et conducteurs. La campagne dans sa phase opérationnelle débutera par une cérémonie de lancement médiatisée dans l'enceinte d'une grande gare d'une des 3 Communes. A cette occasion, il aura la mise à disposition de matériels de salubrité et une **opération solennelle de Balayage des gares et de Désherbage des rues, de collecte des ordures, Le Tri sélectif des déchets et d'achat de déchet recyclable par un opérateur économique industriel (partenaire).**

- Pendant l'opération

Les actions de terrain notamment la sensibilisation ; les opérations coup de balai (curage de caniveaux, désherbage, nettoyage, le pré collecte, l'enlèvement), l'Installation des comités de salubrité dans les gares routières seront réalisées.

- Après l'opération

Les jeunes mèneront des activités de pré collecte en étroite collaboration avec les sociétés de collecte et l'ANASUR pour le volet emploi salarié d'une part. Les Activités Génératrice de Revenues (AGR) seront mises en œuvres pour le volet Auto emploi d'autre part. Des activités de suivi évaluation dans un souci de pérennisation seront entreprises par l'ONG DEAMCOVIE une (1) fois par mois sur un (1) an.

7. Mode opératoire

- Information et sensibilisation

Des rencontres seront organisées avec les associations de jeunes de la commune concernée, des associations des transporteurs ainsi que des autorités municipales pour les mobiliser.

Les informations préalables des candidats potentiels se feront par message radio (soit 3 messages par jour pendant une semaine dans chacune des 3 commune)et/ou écrit affichés et les mégaphones en langue vernaculaire dans les différents lieux publiques et dans les gares routières de la commune concernée précisant, (i) les populations cibles ; (ii) la nature des activités ; (iii) le type de contrat offert ; (iv) le nombre de place à pourvoir ; (v) la période d'inscription ; (vi) le lieu, la date et l'heure prévue pour la sélection.

Une semaine après, les jeunes seront reçus dans les mairies d'Adjamé, Yopougon et Abobo pour la phase de sensibilisation et d'inscription en vue du recrutement.

- Population cible

La population concerne les **jeunes issus du milieu urbain** très éloignés de l'emploi (jeunes analphabètes, peu ou pas du tout qualifiés) **âgés de 18 à 35 ans** au 31 Décembre 2015.

Une attention particulière sera portée aux jeunes femmes, qui sont souvent exclues de certains types de métiers considérés comme « masculins ». Le principe de parité et d'équité du genre sera respecté. Les femmes seront traitées au même titre que les hommes. Les différents quotas sont fixés comme suit par genre, homme 50% et femme 50%.

L'ONG DEAMCOVIE propose qu'une liste de 25% des « jeunes des gares » soit autorisée par les partenaires. Les jeunes de gares sont les jeunes présents au sein des gares routières chaque jour comme « rabatteurs » des clients. Ils sont dans une situation précaire sans rémunération précise. Ils sont pour la plupart analphabètes, peu ou pas du tout qualifiés.

- Inscription et recrutement

Les inscriptions se dérouleront dans les mairies concernées. La sélection des jeunes se fera en collaboration avec les services socioculturels et techniques des mairies, Le Haut Conseil du Patronat des Entreprises de Transport Routier de Côte d'Ivoire (HCPETR-CI). Le recrutement portera sur les jeunes sans emploi des quartiers et sous quartiers de la commune et des jeunes exerçants dans les gares routières retenues selon les étapes ci-dessous :

- L'Inscription des candidats dans la période indiquée après vérification de leur éligibilité au Projet. Deux listes d'inscrits sont constituées : une

liste comportant les bénéficiaires de sexe masculin et une autre comportant les bénéficiaires de sexe féminin.

- Pour mieux maîtriser la gestion des comités de salubrité des gares en termes de pérennisation du projet, l'ONG DEAMCOVIE propose qu'une liste de 25% des jeunes des gares soit autorisée par les partenaires. Ils seront identifiés en collaboration avec les responsables des gares routières.
- Les 75% des jeunes attendus seront retenus à partir d'une sélection.
- La sélection se fera par tirage au sort des candidats inscrits suivant les différentes catégories de liste d'inscription le jour et à l'heure indiquée comme suit : Le tirage se fera le même jour dans les 3 communes, en présence des candidats pour donner une bonne image à l'activité. Chaque candidat inscrit sur une catégorie de liste donnée, tirera d'une boîte un morceau de papier portant un numéro allant de 1 au nombre total de candidats inscrits sur cette catégorie de liste. Ceux qui soutireront les numéros allant de 1 au nombre total de bénéficiaires attendus pour cette catégorie de liste seront retenus. Les autres figureront sur la liste d'attente pour tout remplacement futur.
- Une liste d'attente de 54 candidats, représentant les 10% des 548 sera établie pour les éventuels désistements. Ainsi, les numéros allant de 549 à 602 seront retenus. Après la formation, soit 2 mois, il n'aura plus de remplacement.
- La liste des personnes sélectionnées sera soumise au BCP-Emploi pour validation. Le BCP-Emploi s'assurera qu'il n'y a pas de doublons dans les listes de bénéficiaires, qu'il n'y a pas de jeunes ayant déjà bénéficié d'autres programmes, etc. La liste finale des bénéficiaires sera communiquée après validation par le BCP-Emploi.
- **Prise en compte de l'approche « genre »** : Le principe de parité et d'équité du genre sera respecté. Les femmes seront traitées au même titre que les hommes. Les différents quotas sont fixés comme suit par genre, homme 50% et femme 50%. Deux cent soixante-quatorze (274) femmes représentant la moitié (50%) de la liste globale des 548 jeunes seront sélectionnées. Deux groupes des techniciens de l'ONG seront constitués. Un 1er groupe s'occupera de la liste féminine et le 2ème groupe s'occupera de la liste masculine.
- **Signature du contrat**

Les candidats ainsi sélectionnés signeront avec l'ONG DEAMCOVIE un contrat d'emploi journalier d'une durée de six (6) mois non renouvelable. Le projet de contrat est joint en annexe.

Ils bénéficieront d'une assurance individuelle accident pour couvrir leurs différentes activités sur le terrain et d'une rémunération journalière.

8. Chronogramme des activités

N°	Activités	Chronogramme (mois)												Résultats attendus	Livrables		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
1	Rencontre d'information et de communication															Plus de 1 500 jeunes Hommes et Femmes (H et F) sont informés et s'inscrivent sur aux activités de THIMO.	Compte rendu des séances d'information et de communication + liste de présence
2	Inscription et sélection des jeunes															602 jeunes sélectionnés par tirage au sort public	Liste et base de données des postulants et des bénéficiaires
3	Visite médicale et vaccination des jeunes															602 jeunes bénéficient de prestation sanitaire préventive	Fiche et carnet de vaccination
4	Formation des jeunes															602 jeunes formés à la salubrité, à l'auto emploi et à l'Emploi Salarié	Rapport de formation + liste des participants
5	Acquisition du matériel et des équipements															548 jeunes équipés	Bon de commande et de livraison Fiche de remise de matériel individuel

N°	Activités	Chronogramme (mois)												Résultats attendus	Livrables	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12			
6	Cérémonie de lancement														3 cérémonies lancées	Rapport d'activité de la cérémonie de lancement Presse- Book
7	Mise en activité des jeunes: l'installation des comités, l'organisation de systèmes de balayage, désherbage, curage, de collecte, tri, transports, valorisation, etc. de même que la sensibilisation des populations et la rémunération des jeunes														les 548 jeunes mises au travail	Fiche de présence des jeunes + Ordre de virement des primes + Rapport d'activité de l'ONG
8	Superviseurs sur le terrain														Les Superviseurs contrôlent régulièrement les activités sur le terrain	Fiche de supervision
9	Suivi des activités des jeunes														les activités des jeunes sont suivies	Fiche de suivi
10	Accompagnement des jeunes pour garantir leur employabilité														493 soit 90% de l'effectif achevent les THIMO et sont encadrés	Rapport d'activité de l'ONG

9. Cadre de résultats

N°	Libellé de l'indicateur	Valeur cible du projet	Répartition Trimestriel				Fréquence de reporting	Responsable de collecte et de reporting	Source de vérification	Description (définition, méthode de calcul, etc.)
			T1	T2	T3	T4				
EFFET										
1	Taux d'insertion des jeunes après les THIMO (par âge, sexe)	30%	-	-	-	30%	3 mois après les THIMO	BCP-Emploi	Rapport d'enquête auprès des jeunes formés et/ou encadrés pour l'auto-emploi	<u>Rapport</u> entre toutes les personnes qui ont été sélectionnés, qui ont mis en œuvre les THIMO et qui sont insérés 6 mois après les THIMO dans le cadre du projet et la somme de tous les jeunes participants aux THIMO
RESULTATS										
2	Nombre de jeunes bénéficiaires des activités THIMO (hommes et femmes)	548 dont 50% de femmes	-	548	548	-	Mensuelle	Fiche de suivi mensuelle, Rapport d'activités trimestriel et base de données des bénéficiaires	Agence d'exécution	Somme de tous les jeunes qui ont été sélectionnés et qui ont participé aux THIMO
3	Nombre de jeunes bénéficiaires des activités THIMO formés (entrepreneuriat, salariat, etc.)	602	602	-	-	-	Mensuelle	Fiche de suivi mensuelle, Rapport d'activités trimestriel, rapport de formation + liste des personnes formées	Agence d'exécution	Somme de tous les jeunes bénéficiaires des programmes THIMO qui ont été participé aux sessions de formation (entrepreneuriat, salariat)

N°	Libellé de l'indicateur	Valeur cible du projet	Répartition Trimestriel				Fréquence de reporting	Responsable de collecte et de reporting	Source de vérification	Description (définition, méthode de calcul, etc.)
			T1	T2	T3	T4				
4	Nombre de jours additionnels par personne dans les THIMO	72 336	-	36 168	36 168	-	Mensuelle	Fiche de suivi mensuelle, Rapport d'activités trimestriel et fiche de suivi des bénéficiaires	Agence d'exécution	Somme du nombre de jours cumulés de THIMO effectués par chaque jeune bénéficiaire de THIMO
5	Nombre de jeunes participants au programme de THIMO ayant achevés leur activité	493 soit 90%	-	-	493	-	Semestrielle	Fiche de suivi mensuelle, Rapport d'activités trimestriel et base de données des bénéficiaires	Agence d'exécution	Le nombre de Jeunes participants au programme THIMO ayant achevés leur activité ou participé au THIMO durant tous les 6 mois
6	Nombre d'ouvrages publics (gares) réhabilités / aménagés et fonctionnels	35	-	35	35	-	Mensuelle	Fiche de suivi mensuelle, Rapport d'activités trimestriel et fiche de suivi des bénéficiaires	Agence d'exécution	Somme de tous les ouvrages publics (gares) qui ont été aménagés / réhabilités dans le cadre des activités THIMO
PROCESSUS										

N°	Libellé de l'indicateur	Valeur cible du projet	Répartition Trimestriel				Fréquence de reporting	Responsable de collecte et de reporting	Source de vérification	Description (définition, méthode de calcul, etc.)
			T1	T2	T3	T4				
7	Pourcentage de jeunes sélectionnés pour les THIMO par rapport aux nombre de postulants	-	-	-	-	-	Trimestriel	Fiche de suivi mensuelle, Rapport d'activités trimestriel et base de données des bénéficiaires	Agence d'exécution	Rapport entre le nombre de jeunes sélectionnés pour les THIMO et le nombre total de jeunes ayant postulé comme candidat à la réalisation des activités THIMO
8	Nombre de jeunes qui ont reçu leurs primes (payé périodiquement) dans les délais	548	-	548	548	-	Mensuelle	Fiche de suivi mensuelle, Rapport d'activités trimestriel et liste des virements bancaires ou de paiement	Agence d'exécution	La somme de tous les bénéficiaires THIMO ayant reçu leur salaire dans les délais (au plus tard le 5 du mois)
9	Nombre de campagnes / Activités de communications lancées	4	4	-	-	-	Mensuelle	Rapport d'activité et rapport des activités de communication	Agence d'exécution	L'ensemble du dispositif de communication pour les activités THIMO : Rencontres et sensibilisation Supports de communication Communication média Communication hors média
10	Montant (FCFA) de décaissement des activités planifiées	267 705 800	20%	30%	30%	20%	Mensuelle	Fiche de suivi mensuelle et Rapport d'activités trimestriel Agence	Agence d'exécution	Montant des dépenses réalisées au cours de la période

N°	Libellé de l'indicateur	Valeur cible du projet	Répartition Trimestriel				Fréquence de reporting	Responsable de collecte et de reporting	Source de vérification	Description (définition, méthode de calcul, etc.)
			T1	T2	T3	T4				
								d'exécution		
11	Montant des coûts totaux allant aux masses globales des salaires des jeunes	180 840 000	-	50%	50%	-	Mensuelle	Fiche de suivi mensuelle et Rapport d'activités trimestriel Agence d'exécution	Agence d'exécution	Montant cumulé des dépenses pour les salaires des bénéficiaires de THIMO au cours de la période
12	Montant des dépenses réalisées destinées aux charges directes	258 970 800	15%	35%	35%	15%	Mensuelle	Fiche de suivi mensuelle et Rapport d'activités trimestriel Agence d'exécution	Agence d'exécution	Rapport entre les dépenses réalisées au profit direct des jeunes bénéficiaires de THIMO et le montant total des dépenses effectuées

Formulaire de candidature THIMO

Date de retrait : ____ / ____ / ____

Date de dépôt : ____ / ____ / ____

DONNEES PERSONNELLES			
Nom :	Nom et prénoms du Père :		
Prénoms :	Nom et prénoms de la Mère :		
N° de la pièce d'identité :	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Nationalité :	
Nature de la pièce <input type="checkbox"/> Attestation d'identité <input type="checkbox"/> CNI <input type="checkbox"/> Passeport <input type="checkbox"/> Autres (précisez) :	Date et lieu de naissance: / ____ / ____ / 19...../ ou / ____ / ____ / ans à.....		
Numéro de téléphone du postulant ou d'une personne répondant du postulant : (indiquez au moins 3 numéros)		Adresse postale :	
Candidat :		E-mail :	
Autres personnes à joindre :			
Quel est votre niveau d'étude ? <i>(Précisez la dernière classe fréquentée)</i> <input type="checkbox"/> Primaire :..... <input type="checkbox"/> Secondaire :..... <input type="checkbox"/> Supérieur :..... <input type="checkbox"/> Aucun niveau	Quel est votre niveau de maîtrise de la langue française ? <input type="checkbox"/> Très bien <input type="checkbox"/> Bien <input type="checkbox"/> Mal <input type="checkbox"/> Très mal	Parlé :	Ecrit : <input type="checkbox"/> Très bien <input type="checkbox"/> Bien <input type="checkbox"/> Mal <input type="checkbox"/> Très mal
Dernier Diplôme obtenu Diplôme :.....	Domaine du Diplôme :	Spécialité :	Etablissement de délivrance :
Année d'obtention Année :.....			
Avez-vous suivi une formation technique /professionnelle au cours des 5 dernières années ? (Si OUI Préciser le domaine) : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		Avez-vous déjà suivi une formation par apprentissage d'un métier lors 5 dernières années ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Quelle est votre situation matrimoniale ? <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Concubinage <input type="checkbox"/> Divorcé(e) / Séparé(e) <input type="checkbox"/> Veuf (veuve)	Situation dans le ménage (Etes-vous le Chef de ménage ?) <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Nombre d'enfants (< 15 ans) à charge / ____ / ____ /	Expliquer votre motivation à participer à participer aux activités THIMO : <input type="checkbox"/> Financer mon AGR <input type="checkbox"/> Financer mes études ou une formation <input type="checkbox"/> Acquérir des biens et services <input type="checkbox"/> Par manque d'emploi (avoir un revenu) <input type="checkbox"/> Subvenir aux besoins de la famille/des amis <input type="checkbox"/> Autres à préciser

SITUATION DANS L'EMPLOI			
Exercez-vous actuellement une activité (occupation / travail) ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Si OUI, Quelle est cette activité ?	Si OUI quelle est votre statut dans cette activité ? <input type="checkbox"/> Employé permanent <input type="checkbox"/> Employé occasionnel <input type="checkbox"/> Travailleur à son propre compte <input type="checkbox"/> Stagiaire / Apprenti <input type="checkbox"/> Autres (Préciser) :	Quel est en moyenne votre revenu mensuel pour cette activité ? <input type="checkbox"/> Pas de revenu <input type="checkbox"/> Moins de 30 000 <input type="checkbox"/> Entre 31 000 et 60 000 <input type="checkbox"/> Entre 61 000 et 100 000 <input type="checkbox"/> Entre 101 000 et 200 000 <input type="checkbox"/> Entre 201 000 et 300 000 <input type="checkbox"/> Plus de 300 000
	Depuis combien de temps exercez-vous cette activité ? / ____ / ____ / mois		
Si vous n'exercez pas d'activité actuellement, avez – vous déjà exercé une activité (occupation / travail) avant votre participation à ce projet? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Si OUI, Quelle est cette activité ?	Si OUI quelle était votre statut dans cette activité ? <input type="checkbox"/> Employé permanent <input type="checkbox"/> Employé occasionnel <input type="checkbox"/> Travailleur à son propre compte <input type="checkbox"/> Stagiaire / Apprenti <input type="checkbox"/> Autres (Préciser) :	Quel était en moyenne votre revenu mensuel pour cette activité ? <input type="checkbox"/> Pas de revenu <input type="checkbox"/> Moins de 30 000 <input type="checkbox"/> Entre 31 000 et 60 000 <input type="checkbox"/> Entre 61 000 et 100 000 <input type="checkbox"/> Entre 101 000 et 200 000 <input type="checkbox"/> Entre 201 000 et 300 000 <input type="checkbox"/> Plus de 300 000
	Pendant combien de temps avez exercez-vous cette activité ? / ____ / ____ / mois		
	Depuis combien de temps vous n'exercez pas d'activité ? / ____ / ____ / mois		
Que ferez-vous après les 06 mois d'activités de THIMO		<input type="checkbox"/> Créer une activité génératrice de revenus (AGR) <input type="checkbox"/> Chercher un nouvel emploi salarié <input type="checkbox"/> Apprendre un métier <input type="checkbox"/> Faire une formation <input type="checkbox"/> Ne sais pas <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :	
Autres commentaires :			